



Montérégie : un nombre frappant d'incidents de violence dans les écoles



Jacques Lanciault est président du Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières CSN. (Photo : tirée des réseaux sociaux)

Le nombre d'incidents de violence répertorié est élevé dans les centres de services scolaires et les syndicats souhaitent voir ces chiffres réduire.

Le Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières CSN chiffre à plus de 1400 les incidents de violence vécus l'année dernière. Il soutient que ce nombre ne sera pas à la baisse cette année.

« Il faut trouver des solutions pour faire baisser ce chiffre », lance Jacques Lanciault, président du syndicat. Au Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP), du 23 août au 1^{er} février derniers, le nombre de déclarations reçues est de 692 relativement à un élève désorganisé ou en crise, comparativement à 94 coups involontaires et à 57 arrêts d'agir.

À travers ces chiffres, il est question de coups, de graffignes, de pincements, de morsures, de projectiles et d'insultes. « Ce sont parfois des yeux au beurre noir ou des gens retirés du travail parce qu'ils ont un traumatisme. Ça peut être extrême », situe M. Lanciault. De son côté, le Syndicat de Champlain, dont des membres viennent du CSSP, mentionne avoir déposé huit plaintes cette année à la CNESST. Il l'explique notamment parce que les solutions proposées par l'employeur « ne tiennent pas compte de la réalité des milieux, ne sont pas appliquées sur l'ensemble du territoire ou ne sont pas appliquées assez rapidement ». Champlain nuance qu'il y a des directions plus proactives qui prennent la question de la violence au sérieux. « Mais, dans l'ensemble, nous assistons à une banalisation des gestes de violence. Un enfant de sept ans qui lance une paire de ciseaux à un membre du personnel, ça se trouve à être un événement banalisé par le fait que c'est un enfant de sept ans. Pour nous, il est clair que c'est une situation inacceptable. Il est important que les directions et le centre de services prennent leurs responsabilités et cessent de normaliser ou de justifier la violence », déclare Champlain.

Réactions des CSS

« Est-ce que les chiffres sont en augmentation? Assurément », confirme Marie-Claude Huberdeau, directrice générale (DG) du CSSDHR. Elle encourage ses employés à remplir les formulaire de déclaration. Le CSSP dit constater dans la société, depuis plusieurs années, une augmentation des comportements violents ou agressifs de façon générale. « Les écoles du Québec n'échappent pas à cette situation et nous non plus », convient-il.

La DG du CSSDHR estime que ce qui se vit dans les établissement scolaires est le reflet des changements sociaux. « Ce que l'on voit dans notre société se répercute dans nos écoles. Ce que mes experts me disent, c'est que depuis la pandémie, les tendances mondiales sont à une certaine intolérance », affirme Mme Huberdeau. En rappelant ne pas être sociologue, elle émet l'hypothèse que durant cette période, la santé mentale a été fragilisée.

En 2023, la façon de récolter ces données a été uniformisée au CSSDHR. Tous ces incidents de violence ne sont pas intentionnels. « Ça ne veut pas dire que l'on banalise, au contraire. On prend ça très au sérieux et ça ne veut pas dire que c'est plus facile pour le personnel de vivre ça », relativise Mme Huberdeau.

Actions concrètes

Au lieu de mettre l'accent sur le pourquoi, la DG du CSSDHR parle plutôt « d'actions concrètes ». La moitié des incidents répertoriés impliquent l'école spécialisée Marie-Rivier. Elle accueille régionalement une clientèle à défis. Dans cette école, des protocoles particuliers sont élaborés en partenariat avec la CNESST. En 2023, Mme Huberdeau dit avoir augmenté le nombre d'experts en soutien à la prévention de la violence. En 2024, leur seuil de présence à l'école a augmenté.

Ressources supplémentaires

Une psychoéducatrice en service conseil, en ce qui a trait aux pratiques d'intervention dans une optique de prévention, a été ajoutée. Une préventionniste aide à prévenir les risques psychosociaux chez les employés liés aux inquiétudes envers les élèves. Un professeur universitaire spécialiste dans l'enseignement des comportements s'est aussi greffé au lot. « Il a rencontré l'ensemble des directions pour offrir une formation. Il suit également une vingtaine d'écoles et guide les équipes écoles. Il en suit trois de façon plus étroite, là où les enjeux de violence ont été plus importants », détermine Mme Huberdeau.

Le CSSP soutient que plusieurs initiatives ont été mises en place et que d'autres sont à venir. Des capsules vidéo de formation sur les stratégies d'intervention en milieu scolaire, des documents de référence associés aux meilleures pratiques et des formations sont mis à la disposition du personnel scolaire.



L'organisation est membre d'un comité spécial dirigé par la Fédération des centres de services scolaires du Québec sur la violence et les risques d'agression en milieu scolaire. Ce comité a comme objectif la prévention de la violence envers le personnel scolaire et la protection en cas d'incidents ou de situations à risque.

Le CSSP a lancé, à l'automne, une campagne de sensibilisation sur le respect visant à placer le bien-être au cœur de ses actions, à améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des employés et des élèves.

Semaine de prévention

Quant à lui, le ministère de l'Éducation du Québec met sur pied une semaine de prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles. L'objectif est de sensibiliser les élèves, le personnel et les parents à la situation.



Marie-Claude Huberdeau est la directrice générale du CSSDHR. (Photo : Jean-Christophe Noël)

